

dissous. Les élections furent accompagnées de grands troubles, malgré les associations constitutionnelles formées dans les villes, pour le maintien des institutions et des lois.

22. A sa session de février 1835, la nouvelle Chambre protesta contre le discours de lord Aylmer, à la fin de la session précédente, et renouvela toutes ses demandes; mais le gouverneur mécontent, prorogea la Chambre. Sur ces entrefaites, lord Aylmer fut rappelé, et remplacé par lord Gosford, qui arriva à Québec, le 24 août 1835.

CHAPITRE IV.

*De l'arrivée du Commissaire royal, à l'union des deux Canadas (1835-1841.)*

SOMMAIRE.

1. 2. Lord Gosford.—3. Nouveaux gouvernements dans les autres provinces.—4. Les mécontents soulèvent le peuple.—5. Troubles de 1837-38 dans le Bas-Canada.—6. 7. Troubles dans le Haut-Canada.—8. 9. Lord Gosford est remplacé par lord Durham.—10. 11. Lord Sydenham, gouverneur.—12. 13. Bill d'union: son but.—14. Le Canada à l'époque de l'union.

1. Lord Gosford vint au Canada, accompagné de Sir Charles Gray et de Sir James Gipps, ses adjoints, en qualité de commissaire royal. Il était chargé de s'enquérir des affaires du pays et d'en rendre le compte le plus détaillé possible. Il fit, en conséquence, un long rapport tout hostile aux Canadiens, et qui, par cela même, fut approuvé par la Chambre des Communes et par les ministres en Angleterre.

2. Peu après son arrivée, le nouveau gouverneur convoqua la Chambre pour le 27 octobre suivant. Cette chambre refusa de reconnaître formellement la commission envoyée par le gouvernement impérial pour prendre connaissance des affaires du pays, présentant les instructions qu'elle en avait reçues. Cependant, elle vota une liste civile de six mois, en reconnaissance de ce que lord Gosford avait accordé de bonne grâce les sommes nécessaires aux dépenses contingentes.

3. Le Haut-Canada, qui avait d'abord sollicité des réformes, venait d'élire une chambre dont la majorité se déclarait en faveur du gouvernement. Le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Ecosse acceptaient les propositions de l'Angleterre, en sorte que la Bas-Canada se trouva isolé.

4. Lord Gosford convoqua la Chambre pour le 18 août 1837. La majorité ayant protesté contre les résolutions hostiles que venait d'adopter le Parlement impérial, le gouverneur se hâta de la proroger, après six jours de session. Lord Gosford destitua M. Papineau et plusieurs officiers de milice, auxquels furent décernés les honneurs du triomphe.

5. Après la prorogation de la Chambre, des chefs du parti populaire parcoururent les campagnes, et des associations secrètes se formèrent de tous côtés. Dans une assemblée de six comtés, tenue à Saint-Charles, on fit un appel au peuple. A cette occasion, Mgr. Lartigue, premier évêque de Montréal, publia un amendement, dans lequel il recommandait à ses ouailles de "ne pas se laisser séduire si quelqu'un voulait les engager à la rébellion contre le gouvernement établi." Le gouverneur, effrayé, destitua alors un grand nombre de magistrats et d'officiers de milice, fit venir des troupes du Nouveau-Brunswick, et arma de toutes parts la population anglaise.

Les troubles commencèrent à Montréal, le 7 novembre, puis s'étendirent successivement sur d'autres points. La troupe ne fut pas d'abord heureuse. Sa cavalerie fut mise en déroute près de Chambly, et le colonel Gore fut repoussé par le colonel Nelson, à Saint-Denis, après un combat de six heures. Dans le même temps se livra la bataille de Saint-Charles, où les insurgés, bien inférieurs aux troupes pour le nombre, firent une résistance désespérée, et périrent en grand nombre, ne voulant pas se rendre aux vainqueurs. Les Canadiens, commandés par un nommé M. T. S. Brown, furent abandonnés dès le commencement du combat par leur propre chef, et se défendirent vigoureusement, mais ils durent se soumettre à Wetheral qui avait sous lui trois cents fantassins, avec deux canons et quelques cavaliers.

1. En quelle qualité lord Gosford vint-il au Canada, et de quoi était-il chargé?—2. Que fit le nouveau gouverneur, peu après son arrivée? Quelle attitude prit cette chambre?—3. Quelle attitude prenaient alors les provinces voisines?

4. Quand lord Gosford convoqua-t-il la Chambre? Combien de temps siégea-t-elle?—5. Que se passa-t-il après la prorogation de la Chambre? Comment le peuple répondit-il à l'appel qui fut fait?

La loi martiale fut proclamée dans le district de Montréal, le 5 décembre. Sir John Colborne marcha sur St. Euseache avec 2000 hommes, y battit les insurgés, qui s'y étaient retranchés, au nombre d'environ 250, dans l'église et dans le couvent. Le Dr. Chénier, qui les commandait, fut trouvé parmi les morts.

6. Vers le même temps, dans le Haut-Canada, M. McKenzie, à la tête du mouvement insurrectionnel, fut défait près de Toronto, et obligé de se réfugier aux Etats-Unis.

7. Le mouvement insurrectionnel de 1837 fit sensation, non-seulement en Angleterre mais encore en France et aux Etats-Unis. Le gouvernement impérial était alors disposé à prendre toutes les mesures nécessaires pour comprimer l'insurrection. Lord John Russell présenta à l'ouverture du Parlement impérial, en 1838, une loi pour suspendre la constitution de 1791; cette mesure passa, quoique soutenue d'une faible majorité. Sir John Colborne, qui remplaça temporairement lord Gosford, reçut l'ordre de mettre cette loi à exécution, et de former un conseil spécial pour l'expédition des affaires les plus pressantes.

8. Lord Gosford fut remplacé par lord Durham, comme gouverneur général. Celui-ci arriva à Québec, le 27 mai de la même année. Le fait le plus saillant de l'administration de lord Durham, fut l'amnistie qu'il accorda aux prisonniers politiques, arrêtés pendant les derniers troubles. Mais ayant reçu bientôt après, du gouvernement impérial, un désaveu solennel de cet acte, il en fut si vivement blessé, qu'il donna immédiatement sa démission, et s'embarqua pour l'Europe, avec sa famille, le 1er novembre 1838.

9. Lord Durham laissa l'administration à Sir John Colborne. Les réfugiés politiques, aux Etats-Unis, y organisèrent avec quelques Américains, après le départ de Durham, un soulèvement dans les deux Canadas à la fois. Mais les insurrections partielles qui éclatèrent alors, sur plusieurs points, entre autres à Caughnawaga, à Beauharnais, à Napierville, à Sugwe, à Chambly, furent bientôt comprimées par Sir John Colborne, qui marcha avec sept ou huit mille hommes, sur le pays insurgé, où il promena la torche incendiaire, ne laissant que des ruines et des cendres sur son passage. Il fit juger par une cour martiale les prisonniers faits dans cette insurrection: 89 furent condamnés à mort, 47 à la déportation et tous leurs biens furent confisqués.

Dans le Haut-Canada, les insurgés, aidés d'un grand nombre d'Américains qui s'étaient joints à eux, attaquèrent plusieurs endroits, entre autres Prescott, Détroit et Windsor, au printemps de 1838, mais ils furent défaites presque partout.

10. A Sir John Colborne succéda l'honorable Charles Poulett Thompson, président du Bureau de Commerce, qui fut assommé comme gouverneur-général de toutes les provinces britanniques de l'Amérique du Nord, le 13 octobre 1839. L'année suivante, il fut créé baron de Sydenham.

11. A son arrivée en Angleterre, lord Durham suggéra aux ministres du gouvernement impérial, d'opérer l'union des deux Canadas. Bientôt le Parlement impérial vota le bill d'union des deux provinces, malgré les protestations de lord Gosford et du duc de Wellington, et malgré les pétitions du clergé catholique et des Canadiens. Ce bill introduit en 1839 dans la Chambre des Communes, reçut la sanction royale le 23 juillet 1840, mais ne fut mis en vigueur que le 10 février 1841.

12. L'acte d'union portait que la langue anglaise serait la seule langue parlementaire; que £45,000 seraient affectés d'une manière permanente au traitement du gouverneur et des juges; £30,000 seraient appropriés à chaque règne pour payer les appointements des ministres et de certains fonctionnaires; que le nombre des représentants serait de 84, c'est à dire 42 pour chacun des deux Canadas, et qu'il faudrait les deux tiers de la Chambre législative pour changer la division électorale de la province et le chiffre de la représentation.

13. La politique qui nous donna ce bill d'union est la même

6. Que se passa-t-il vers le même temps, dans le Haut-Canada?—7. Quel fut le résultat du mouvement insurrectionnel de 1837? Qui remplaça temporairement lord Gosford? Quel ordre reçut-il?—8. Qui est-ce qui remplaça lord Gosford comme gouverneur-général? Quel fut le fait le plus saillant de l'administration de lord Gosford? Que fit-il bientôt après?

9. A qui lord Durham laissa-t-il le gouvernement? Que se passa-t-il après le départ de lord Durham? Comment se terminèrent les insurrections partielles qui éclatèrent sur plusieurs points? Comment furent traités les prisonniers faits dans cette insurrection?—10. Par qui Sir John Colborne fut-il remplacé?—11. Que fit lord Durham, à son arrivée en Angleterre? Quand le bill d'union reçut-il la sanction royale?

12. Que portait l'acte d'union?—13. Quelle a été la politique qui